

LES JEUNES INFLUENCEURS

Niveau préconisé (fin de A2) - Durée de l'activité : 30 mn

Compréhension
orale : fiche
individuelle (1 page)



I – COMPRENDRE le document

[Lien vers la vidéo](#)

1. Echauffement

Quels réseaux sociaux utilisez-vous ? Facebook, Instagram, Tik Tok, Twitter, Youtube, etc ? Quelle est la caractéristique de chacun ?

Qu'est-ce qu'un « influenceur » sur les réseaux sociaux ? Quel peut être son domaine d'action ?

Suivez-vous des influenceurs ? Pourquoi ? Voudriez-vous être influenceur vous-même ? Si oui, dans quel domaine et pourquoi ? Si non, pourquoi ?

2. Visionnez la vidéo jusqu'à 00 :11 et complétez :

Nom : Morgane Jean - Age : Nombre d'abonnés mentionnés dans le reportage :

3. Qui dit quoi ? Regardez la vidéo complète (avec le son) et associez à chacun l'esprit de ses propos.

- J'ai commencé pour m'amuser.
- Les quantités gagnées ne sont pas importantes, donc je ne me préoccupe pas.
- Un texte de loi va naître pour protéger les jeunes influenceurs.
- Le texte de loi n'est pas encore assez clair.
- Le texte de loi prévoit un droit à l'oubli pour les jeunes influenceurs.

4. Vrai ou faux? Regardez à nouveau la vidéo et indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses et rectifiez-les si nécessaire.

	Vrai	Faux
Morgane Jean gagne de l'argent grâce à son activité.		
La mère de Morgane est surprise que les marques demandent un contrat.		
Sur les réseaux sociaux, il y a des influenceurs plus jeunes que Morgane.		
La loi actuelle protège assez les influenceurs mineurs.		

5. Travail sur la langue. Associez les mots ou expressions soulignés tirés de la vidéo, à leur synonyme. Il y a un intrus. Les verbes sont à l'infinitif.

- a- les profits b- s'alarmer c- apparaître d- attentive e- des limites f- des abus
g- réglermenter

Je ne <u>m'affole</u> pas plus que ça (s'affoler)	<u>Encadrer</u> le travail des mineurs	Sa mère reste <u>vigilante</u>	D'autres enfants (...) <u>ont percé</u> sur les réseaux sociaux (percer)	Les <u>gains</u> estimés à 200 euros.	(...) identifier d'éventuelles <u>dérives</u>

LES JEUNES INFLUENCEURS

Niveau préconisé (Fin A2) Durée de l'activité : 30 mn

Objectif : présenter un influenceur

Prolongements
pour la classe :
culture, civilisation

✓ II – UTILISER LA LANGUE

Observez : à quelle question implicite répondent les expressions en bleu ?

Une loi veut les protéger **en exigeant** auprès de la préfecture une autorisation de travail. **En bloquant** leurs revenus jusqu'à leur majorité et **en leur donnant** un droit à l'oubli pour que les plateformes suppriment les contenus s'ils le souhaitent.

Comprenez :

Ces formes répondent à la question « comment la loi va protéger les mineurs? ». Ce sont **des gérondifs**.

Les gérondifs sont formés de : **en + participe présent**

Ils peuvent exprimer la simultanéité, la manière et la cause.

Le participe présent se forme de la manière suivante :

radical du présent du verbe conjugué avec nous + terminaison –ant

finir -> nous finissons -> finiss- + ant -> finissant

Sauf : avoir : **ayant** ; être : **étant** ; savoir : **sachant**

Entraînez-vous : complétez les phrases avec le gérondif des verbes entre parenthèses

- 1- Dans la famille, nous dînons (regarder) la télé.
- 2- Elle était fâchée hier et elle est sortie (claquer) la porte.
- 3- Je fais mes devoirs (écouter) de la musique.
- 4- Je consulte Tik Tok (faire) mes devoirs, ma mère ne le comprend pas !

✈ III – AGIR AVEC LA LANGUE

Discutez, échangez



Tik Tok

Avez-vous un compte Tik Tok ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui vous plaît / déplaît de ce réseau social ? Expliquez quelles en sont les spécificités.

Vous pouvez aller consulter le compte Tik Tok de Morgane Jean :

<https://www.tiktok.com/@morganeejn>

Que fait-elle ? Qu'en pensez-vous ?

Suivez-vous des influenceurs/-influenceuses sur Internet ? Pourquoi ?

Aimeriez-vous devenir influenceur ?

Que pensez-vous du travail des enfants sur les réseaux sociaux ? Connaissez-vous des exemples concrets ?

Est-ce que le travail des enfants se limite à Internet ? Pensez à d'autres domaines où les enfants travaillent : la publicité, le cinéma, la chanson, le sport, etc. Connaissez-vous des exemples ?

Que pensez-vous des émissions de télévision qui « découvrent » de jeunes talents dans la chanson, la cuisine ou autre ?

LES JEUNES INFLUENCEURS

Corrigé

Corrigé de la compréhension orale



I – COMPRENDRE le document

[Lien vers la vidéo](#)





1. Echauffement

Un influenceur est une personne qui, grâce à son exposition sur Internet, a une influence sur les internautes qui le suivent et sur leurs décisions d'achat. Domaines : mode, cosmétique, fitness, etc
Plus d'infos : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Influenceur>

2. Visionnez la vidéo jusqu'à 00 :11 et complétez :

Nom : Morgane Jean - Age : 16 ans Nombre d'abonnés mentionnés dans le reportage : plus de 380 000

3. Qui dit quoi ? Regardez la vidéo complète (avec le son) et associez à chacun l'esprit de ses propos.

			
c - e	a	b	d

- a. J'ai commencé pour m'amuser.
- b. Les quantités gagnées ne sont pas importantes, donc je ne me préoccupe pas.
- c. Un texte de loi va naître pour protéger les jeunes influenceurs.
- d. Le texte de loi n'est pas encore assez clair.
- e. Le texte de loi prévoit un droit à l'oubli pour les jeunes influenceurs.

4. Vrai ou faux? Regardez à nouveau la vidéo et indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses et rectifiez-les si nécessaire.

	Vrai	Faux
Morgane Jean gagne de l'argent grâce à son activité.	x	
La mère de Morgane est surprise que les marques demandent un contrat. <i>non, elle n'en demandent pas</i>		x
Sur les réseaux sociaux, il y a des influenceurs plus jeunes que Morgane.	x	
La loi actuelle protège assez les influenceurs mineurs. <i>insuffisamment</i>		x

5. Travail sur la langue. Associez les mots ou expressions soulignés tirés de la vidéo, à leur synonyme. Il y a un intrus.

- a- les profits b- s'alarmer c- apparaître d- attentif e- des limites f- des abus
g- régler

Je ne <u>m'affole</u> pas plus que ça (s'affoler)	<u>Encadrer</u> le travail des mineurs	Sa mère reste <u>vigilante</u>	D'autres enfants (...) <u>ont percé</u> sur les réseaux sociaux (percer)	Les <u>gains</u> estimés à 200 euros.	(...) identifier <u>déventuelles dérives</u>
b	g	d	c	a	f

LES JEUNES INFLUENCEURS Transcription

Transcription : pour
une lecture après les
activités

Transcription

Dans sa chambre d'ado, Morgane Jean, 16 ans, se filme en plein play-back. Des vidéos suivies par plus de 380 000 abonnés. Elle est devenue une influenceuse sur internet. Elle y consacre du temps, cela lui rapporte de l'argent. Alors, est-ce un travail et faut-il l'encadrer ?

Mère de Morgane : Sinon, Morgane, tu devais recevoir un pull aujourd'hui...

Grâce à ses nombreux abonnés sur les réseaux sociaux, Morgane Jean est régulièrement contactée par des marques qui lui envoient des cadeaux, des vêtements qu'elle doit porter dans ses vidéos. Certaines marques lui proposent même d'être rémunérée pour faire la promotion d'un produit ou d'une chanson.

Morgane : Je pensais pas que j'allais gagner 100 euros juste pour montrer un produit en story. J'ai commencé à le faire pour m'amuser et puis, quand j'ai vu que ça fonctionnait, trop bien ! Du coup je continue !

Des gains qu'elle estime à 200 euros par mois en moyenne. Sa mère reste vigilante.

Mère de Morgane, Corinne Jean : Ça reste des petites sommes qui sont pas...c'est pas tous les jours non plus...donc, je m'affole pas plus que ça. Je suis juste un peu surprise quand même que les marques ne demandent pas à signer de contrat. Si ça prenait de l'ampleur au quotidien, avec de la promotion à faire pendant 5 heures par jour, évidemment que là, ça poserait question.

...Coucou les garçons...bonjour !...

D'autres enfants influenceurs, parfois beaucoup plus jeunes ont percé sur les réseaux sociaux. Une loi veut les protéger. En exigeant auprès de la préfecture une autorisation de travail. En bloquant leurs revenus jusqu'à leur majorité et en leur donnant un droit à l'oubli pour que les plateformes suppriment les contenus s'ils le souhaitent.

Pour les associations de protection de l'enfance, il faut aller encore plus loin et encadrer le temps de travail des très jeunes sur les réseaux sociaux.

Justine Atlan (présidente de l'association e.enfance) : Ce qui reste encore un peu flou dans ce texte, c'est que tous ces seuils-là, justement, de nombre d'heures par jour ou par semaine, de type de contenus etc, doivent être définis en Conseil d'état. Donc, après le vote de la loi.

Autre difficulté, faire collaborer les plateformes numériques sans que il ne sera pas possible d'identifier d'éventuelles dérives

Mots-clés : réseaux sociaux – influenceurs - jeunes